



COMMUNIQUE DE PRESSE

L'aéroport de Tarbes-Lourdes-Pyrénées (TLP) est, depuis le 1er janvier 2007, la propriété du Syndicat Mixte Pyrénia, regroupant trois partenaires (Région Occitanie, Département des Hautes-Pyrénées et Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées).

L'aéroport est aujourd'hui exploité par la Société Edeis au titre d'un contrat de délégation de service public qui prendra fin le 31 décembre 2020.

Son trafic est à 81% en flux entrant, en relation notamment avec les sanctuaires de Lourdes et les activités touristiques. Il était de 466.325 passagers en 2019 qui se répartissent en trois catégories de passagers : vols réguliers européens, liaison Tarbes-Lourdes/Paris-Orly et vols charter.

Par ailleurs, l'aéroport accueille une activité d'entraînements et d'essais conséquente pour le compte d'Airbus, de la DCAé et de l'armée.

C'est aujourd'hui le 3ème aéroport d'Occitanie, après Toulouse et Montpellier.

Depuis 2009, l'essor de la société TARMAC-AEROSAVE, contribue à dynamiser la plateforme dans le cadre de ses activités de maintenance, de stockage et de maintien d'avions en conditions opérationnelles.

Depuis 2011, l'activité "aviation d'affaires" a également été soutenue avec la construction d'une aérogare spécifique (nécessaire au développement commercial de la Société Daher et divers prestataires de services VIP).

Le syndicat mixte Pyrénia a cette année intégré la nouvelle Société Publique Locale Aéroportuaire Régionale (SPLAR) qui succédera, par délégation de service public, et pour une durée de 9 ans à compter du 1er janvier 2021, à l'actuel délégataire Edeis.

La SPLAR a été constituée le 12 juillet 2019 par la Région Occitanie et le Syndicat mixte de l'aéroport Perpignan-Rivesaltes. Elle a pour objet social la gestion, l'entretien et le développement de plateformes aéroportuaires participant à l'attractivité, à la promotion, au rayonnement et au développement du territoire de ses actionnaires. Elle gère, depuis le 1er janvier 2020, les aéroports de Carcassonne et de Perpignan-Rivesaltes.

Le contrat de délégation de service public pour la gestion, l'entretien et le développement de l'aéroport de Tarbes-Lourdes-Pyrénées, entre Pyrénia et la SPLAR a été signé le 18 juin 2020.

